

La Région met en valeur les espaces extérieurs des établissements du site de Marseillevyre

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur lance un appel d'offre de paysagiste sous forme de concours de maîtrise d'œuvre afin de valoriser et de réaménager les espaces extérieurs des établissements du site de Marseillevyre.

Ce projet, qui résulte d'une large concertation avec les communautés éducatives, le personnel administratif et technique des établissements et les partenaires institutionnels concernés (Ville de Marseille, Communauté Urbaine Marseille-Provence Métropole et Conseil général des Bouches-du-Rhône), s'inscrit pleinement dans la politique environnementale menée par la Région, et plus particulièrement dans la préservation de la biodiversité méditerranéenne, de la gestion de l'eau et du confort des usagers.

Le site de Marseillevyre se situe dans un environnement exceptionnel, en bordure du Parc national des Calanques, haut lieu du patrimoine environnemental de Marseille et véritable poumon vert pour l'agglomération. Il regroupe par ailleurs quatre établissements scolaires accueillant près de 2 000 élèves : la Cité mixte de Marseillevyre (collège et lycée), un GRETA et le lycée professionnel agricole des Calanques qui propose notamment des formations d'aménagement paysager.

En 2010, un bureau d'études conduit par l'Office National des Forêts et la Région a permis d'établir un état des lieux exhaustif avant de définir un projet d'aménagement qui fait aujourd'hui l'objet d'un appel d'offres.

Les équipes appelées à concourir devront redonner une identité paysagère au site tout en répondant aux objectifs suivants :

- améliorer l'entrée de la Cité mixte en créant un dépose-minute et un parvis (différenciation des flux, parking deux-roues et construction d'une loge d'entrée) ;
- redéfinir les voies des piétons et les stationnements de chacun des établissements ;
- réaménager les espaces verts et les cours ;
- gérer les eaux pluviales ;
- réhabiliter les plateaux sportifs extérieurs.

Par ce projet, la Région affirme sa volonté de réinscrire ce lieu dans son environnement naturel et d'en respecter les règles d'équilibre. Son ambition est ainsi de retisser le lien entre le paysage, l'architecture et les usages du site tout en préservant la nature des lieux.

Vous remerciant de bien vouloir vous en faire l'écho.
Bien cordialement.